

## AVIS DE COURSE



### CHAMPIONNAT D3 VOILE BAIE DE MORLAIX 2013-2014 Optimists et planches à voile/catamarans et dériveurs

2 novembre 2013

Saint Pol de Léon

Centre Nautique de Saint Pol de Léon

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles d'initiation à la régata (RIR)*
- 1.2. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.3. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

#### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

#### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **8.00 € solitaires, 10.00 € double**

#### 4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription :  
**2 novembre 2013 de 11h30 à 13h00**
- 4.2. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : **14h00**

#### 5. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont le suivant : **côtier pour les catas-dériveurs, trapèze pour les optis-planches. Ces parcours pourront être modifiés ou adaptés en fonction de la météo et du niveau des régatiers.**

## **6. CLASSEMENT**

- 6.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**
- 6.2.** (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : **2**
- (b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : **3**

## **7. RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : centre nautique de Saint Pol de Léon BP 39 29250 SAINT POL DE LEON  
Tél : 02 98 69 07 09  
Mail : [contact@voilesaintpol.com](mailto:contact@voilesaintpol.com)